

Les conditions de travail des sommelières

Autor(en): **M.G.C.**

Objekttyp: **Article**

Zeitschrift: **Le mouvement féministe : organe officiel des publications de l'Alliance nationale des sociétés féminines suisses**

Band (Jahr): **28 (1940)**

Heft 560

PDF erstellt am: **22.09.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-263615>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*

ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

<http://www.e-periodica.ch>

Le Mouvement Féministe

Parait tous les quinze jours le samedi

DIRECTION ET RÉDACTION

Mme Emilie GOURD, 17, rue Töpffer

ADMINISTRATION

Mme Renée BERGUER, 7, route de Chêne

Compte de Chèques postaux I. 943

Organe officiel
des publications de l'Alliance nationale
de Sociétés féminines suisses

Les articles signés n'engagent que leurs auteurs

ABONNEMENTS

SUISSE Fr. 6.—

ÉTRANGER 8.—

Le numéro 0.25

Les abonnements à partir du 1^{er} janvier. A partir du 1^{er} janvier, il est
dû d'abonner de 6 mois (3 fr.) valables pour la période de
l'année en cours.

ANNONCES

11 cent. le mm.

Largur de la colonne : 70 mm.

Réductions p. annonces répétées

...Le courage, c'est de ne pas livrer sa volonté aux hasards des impressions et des forces; c'est de garder dans les lassitudes inévitables l'habitude du travail et de l'action... Le courage, c'est d'agir et de se donner aux grandes causes, sans savoir quelle récompense réserve à notre effort l'univers profond, ni s'il lui réserve une récompense.

J. JAURÉS.

AVIS IMPORTANT

Nous rappelons à tous nos abonnés, anciens et nouveaux, qu'ils peuvent verser dans tous les bureaux de poste le montant de leur abonnement pour 1940 (6 frs.) à notre compte de chèques postaux N° I. 943.

LE MOUVEMENT FÉMINISTE

L'influence de la femme sur la vie publique

N. D. L. R. — Nous publions ci-après un abrégé de la belle communication faite l'été dernier au Congrès féministe international de Copenhague par Mme Hanna Rydh (Suède), présidente de l'Association Frederika Bremér, et qui est un vibrant appel à la collaboration féminine à la vie publique. Mme Rydh, dans cet exposé, relate l'effort fait par les Associations féministes suédoises auprès des femmes de leurs pays, qui, habituées depuis vingt ans à posséder leurs droits tant politiques que communautaires, n'égalaient trop souvent de s'en servir efficacement, et elle montre le résultat de la campagne menée avant les élections municipales de 1938. Ce document, les détails qu'il contient sur l'effort fourni, et la façon dont il y a été répondu, nous semble singulièrement de saison en ce moment, alors que dans deux de nos cautions romaines va se poser à nouveau la question du suffrage des femmes : il prouve en effet que, comme nous ne cessions de le répéter, le bulletin de vote n'est pas un but, mais un moyen ; et il prouve aussi ce que peuvent demander et obtenir des femmes électrices, et combien plus fécondes pour le bien de la nation sont ces campagnes quand elles sont menées auprès de citoyennes responsables et non pas de mineures politiques.

... A très peu d'exceptions près, nous jouissons en Suède des mêmes droits que les hommes, mais dans la pratique, combien peu de femmes avions-nous fait accéder aux charges gouvernementales, aux postes de responsabilités de la médecine ou de la magistrature ? Nous comptons dix femmes au Parlement, et neuf seulement au total dans nos vingt-cinq Assemblées provinciales (*Landsting*) : que sont donc ces chiffres, en regard des 1400 membres masculins de ces Assemblées ? Quant aux conseils municipaux, la proportion n'était que de 17 femmes sur 5.501 conseillers.¹ Et alors que la loi prévoit que, dans les Commissions de prévoyance sociale, d'assistance publique, de surveillance antialcoolique, un siège doit toujours être réservé à une femme et à une suppléante, trop souvent cette disposition n'était pas observée, faute pour les femmes d'être en nombre suffisant pour faire entendre leur voix dans ces Conseils.

Les femmes n'étaient que trop rarement aussi membres des Commissions des Caisses de retraite, alors qu'elles ont droit à ces pensions comme les hommes ; il en était de même pour les contributions publiques, dans les Commissions financières, de travaux publics, etc. : ou les femmes ne paient-elles pas leurs impôts comme les hommes ? ou leur argent vaut-il moins que le leur ? n'habitent-elles pas comme eux des maisons dans lesquelles elles subissent les mêmes désagréments qu'eux, si, faute de surveillance, elles sont mal aménagées ? et l'économie publique ne les concerne-rait-elles pas, quand précisément tout ce qui touche à l'économie domestique passe entre leurs mains ? Qu'adviendrait-il de l'administration du foyer sans le jugement et l'expérience de la ménagère ? et pourraient-on croire que l'administration de la commune serait sans intérêt ou trop difficile à comprendre pour elle ?

En Suède, pays démocratique, où n'existent, pour ainsi dire plus de barrières sociales, il en est donc encore entre hommes et femmes,

pourtant membres d'une même société dans laquelle ils ont les mêmes droits. N'est-ce point là une menace envers la démocratie ? et avions-nous le droit de nous abriter plus longtemps derrière le cliché de la femme au foyer, ou celui de la femme que son sexe prédestine à certains travaux seulement ? Non certes, nous sommes-nous écritées... On a tant parlé de foyer domestique et de tradition que ces mots ont fini par perdre leur véritable sens pour notre peuple. Notre horizon est trop étroit. Il importe pour notre pays que nous vivions comme des membres de la société actuelle, et non plus comme si nous appartenions à une époque qui a cessé d'exister.

C'est alors que sur l'initiative de l'Association Frederika Bremér, trente-cinq organisations féminines suédoises décidèrent de mener une campagne avant les élections municipales de 1938, afin qu'à ce moment-là nos droits fussent davantage pris en considération. Et durant tout un hiver, Assemblées populaires, articles de presse, interviews, propagande par radio, distribution de brochures, dont l'une à 100.000 exemplaires — tout cela fut mis en œuvre, non pas contre les hommes, mais pour les femmes, pour celles surtout qui ne sont que des spectatrices à côté de la vie. « Vous devez agir, leur disions-nous à toutes, vous devez prendre vos responsabilités, car c'est de chacune de vous que dépend l'avenir de notre pays. La plus humble, la plus pauvre a sa valeur dans l'histoire de la collectivité, et l'histoire de notre civilisation nous montre que chacune a sa tâche à accomplir. Il faut dresser notre volonté, combattre notre paresse, ne pas craindre d'avoir à réfléchir sur les événements actuels : chaque jour doit être mis à profit comme on le ferait d'un don précieux... »

(La fin en 3^{me} page). HANNA RYDH.

La nationalité de la femme mariée

Grande-Bretagne

La guerre a donné de nouveau, en Grande-Bretagne comme ailleurs, une triste actualité à cette question, en faisant surgir des cas alarmantes, tragiques — ou parfois même simplement absurdes — de femmes ayant épousé des étrangers.

Lors de la campagne menée en 1933 par les féministes, une disposition avait été votée par laquelle une femme anglaise mariée à un ennemi de son pays pouvait reprendre sa nationalité. Or, le Home Office se refuse à mettre en pratique cette disposition, faisant ainsi de femmes ayant épousé des Allemands des ennemis de leur propre pays ! Indignées, les Sociétés féministes réclament énergiquement, et Lady Astor a pris l'initiative de convoyer à la Chambre des Communes un meeting de protestation, auquel un bon nombre de parlementaires ont promis de participer.

Les conditions de travail des sommelières

La plupart du temps, les serveuses de restaurant ne reçoivent aucun salaire fixe. Dans les cas très rares où semblable convention existe, il ne s'agit que d'un petit gage de 10 à 30 fr. par mois. La rémunération du personnel de restaurants est presque exclusivement constituée par les pourboires qui dépendent du plus ou moins grand trafic et de la générosité des hôtes. Si, à première vue, cette dépendance pécuniaire du serveur vis-à-vis du client a quelque chose de choquant et de dépréciatif, on doit constater que l'habitude de donner et de recevoir les pourboires s'est fortement implantée dans cette branche de commerce, et que toute tentative d'introduire un système de rémunération fixe a jusqu'ici échoué dès son origine. Il est même intéressant de remarquer que cette opposition émane fréquemment des employés eux-mêmes qui estiment gagner plus en recevant un pourboire du client qu'en touchant, par exemple, un pourcentage sur les consommations.

tement leur demeure située dans des zones dangereuses.

Pour mon compte, j'ai eu l'occasion d'aller deux fois en Finlande avant Noël pour organiser le travail de notre Centrale, et la deuxième fois j'ai poussé à travers le pays, non loin de la frontière russe. J'admiré profondément les Finlandais, leur calme, la valeur de leur activité, au front et derrière le front, et c'est du profond de mon cœur que je leur souhaite de rester une nation libre parmi les autres pays scandinaves ».

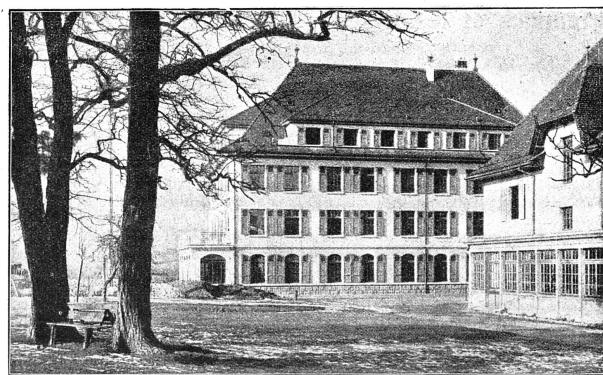
Chez nous

Notre confrère de Suisse allemande, le *Schweizer Frauenblatt* annonce que près d'un demi-million a été versé par petites sommes à l'*Oeuvre de l'aide à la Finlande* (Zurich, compte de chèques N° VIII. 4644). A Genève, la souscription du *Journal de Genève* pour la Croix-Rouge Finlandaise atteint presque 30.000 francs. Ceci pour rappeler, s'il en était besoin, à toutes celles qui nous lisent, de quelle façon elles peuvent contribuer à aider cet héroïque petit pays.

plus soigné que dans les restaurants des villes.

Les gains les plus élevés peuvent être touchés dans les restaurants citadins, y compris les cafés à clientèle ouvrière, qui marchent très bien. Les sommelières peuvent se faire à un revenu de 300 fr. et plus, constitué par les pourboires et s'il y a lieu, par un petit salaire fixe. Un gain de 500 fr. est une grande rareté ; le plus souvent, il faut compter un revenu mensuel net de 250 à 300 francs.

Les suppositions les plus fantastiques ont été faites quant aux gains des sommelières dans les buffets de gare. J'ai lu dans un grand quotidien que la règle était d'y gagner 600 fr. et plus ! Quoique l'on ne puisse contester le taux élevé des profits réalisés dans les buffets de gare, pareilles assertions sont du domaine de la fantaisie. Une enquête sérieuse menée dans un buffet de gare très fréquenté donne ces résultats : une sommelière de 3^{me} classe gagne environ 400 fr. par mois ; sa collègue de 2^{me} classe, 400 à 420 fr. ; une employée dans les autres sections du buffet, 300 à 350 fr. Sur ces gains, les sommelières doivent payer leur logement en ville, tandis que la nourriture leur est donnée au buffet même. Il est certain que pareils revenus sont extraordinairement hauts pour des femmes, mais il ne faut pas oublier que ce service exige une grande résistance physique : seules des femmes fortes et bien portantes peuvent l'accomplir et ceci dans les meilleures années de leur vie, seulement. Une sommelière m'a dit avoir complété qu'à côté de son travail déjà fatigant en lui-même, elle marchait au moins 22 km par jour, en souliers à hauts talons, pour aller du buffet au client et retour ! Tenons encore compte de la station debout dans un local surchauffé et ensoleillé et du temps de présence exigé qui atteint



Cliché Mouvement Féministe.
L'Asile de Léx (canton de Genève), pour femmes incurables, dans la Commission administrative duquel vient d'être réélue Mme Gallay-Laplanche, dont le concours est inappréciable pour la bonne marche de cet établissement officiel.

¹ Ces chiffres peuvent en tout cas rassurer ceux de nos adversaires qui craignent la concurrence pour leur siège d'élu du peuple ! (Réd.)

IN MEMORIAM

Mrs. Jessie Dalton Potter

La chapelle du crématoire de St-Georges était remplie, vendredi dernier, par de très nombreuses personnes occupant à Genève des fonctions d'ordre international, comme par des membres de la colonie américaine, tous venus rendre un dernier hommage à Mrs. Potter, enlevée en 48 heures par une congestion cérébrale. Beaucoup qui l'avaient encore vue tout récemment, pleine de vie et d'entrain, ne pouvaient réaliser la brutalité de ce coup.

Femme du distingué professeur B. Pitman Potter, l'une des sommités scientifiques de l'Institut des Hautes études internationales, et le directeur de l'Institut international des Recherches sociales, Mrs. Potter était bien connue dans les milieux féminins internationaux de Genève, où son amabilité, sa bienveillance et l'intérêt très vif qu'elle portait aux questions féministes, politiques et pacifistes lui avait valu de nombreuses amitiés. Elle était membre actif de la puissante Ligue américaine des citoyennes, avec laquelle elle entretenait des relations suivies, encore renforcées par de fréquents voyages aux Etats-Unis ; et de ce fait, elle appartenait directement à notre Alliance Internationale pour le Suffrage, dont elle fut une collaboratrice fidèle et dévouée. A bien des reprises, elle la représentait dans des réunions de Genève, qu'il s'agit de Comités d'études ou de manifestations officielles ; elle suivit avec zèle nombre de ses Conférences et de ses Congrès, et nous l'avons ainsi vue à Zurich, à la Haye, ou à Bruxelles, aussi bien qu'à Genève. L'été dernier encore, elle fut déléguée de la Ligue des Femmes électriques au Congrès de Copenhague, aux travaux duquel elle prit une part active. Et que de fois n'avons-nous pas rencontré chez elle des personnalités féminines américaines, de passage à Genève, auxquelles elle aimait à faire faire la connaissance de celles qui défendaient auprès de la S. d. N. les mêmes principes et les mêmes points de vue ! Aussi le brusque départ est-il un chagrin pour chacune, et savons-nous être l'interprète de toutes en assurant M. Potter et ses fils — hélas ! tous deux dans une Université d'autre Atlantique et bien loin par conséquent de leur père resté cruellement solitaire — de notre chaude et compréhensive sympathie.

E. Gr.

facilement 14 heures. Les statistiques sur les maladies professionnelles donnent à réfléchir (varices, maux de pieds, de jambes et d'estomac, etc.). Pas de congé le dimanche, la loi n'en garantissant que huit dans l'année. Pourtant, les buffets de gare présentent des conditions de travail beaucoup meilleures que les autres établissements.

Ces conditions de travail favorables et ces gains élevés font que les places vacantes dans les buffets de gares sont très convoitées. C'est pourquoi il est compréhensible qu'en Suisse allemande, où ces postes sont exclusivement occupés par des femmes, des employés masculins réclament l'accès pour eux aussi à ces positions lucratives. Ils s'appuient pour cela sur le classique argument du chômage, sans se douter qu'il embauche de sommiers créeraient forcément un très grand nombre de chômeuses. Or, des femmes qui travaillent ont, elles aussi, presque toujours de lourdes charges familiales. Combien de femmes mariées ne subviennent-elles pas ainsi à l'entretien de leur

propre famille, grâce au produit d'un travail pour lequel leur mari ne serait peut-être pas qualifié ? Comme de célibataires ne sont-elles pas le soutien de parents âgés, ne contribuent-elles pas à l'éducation de neveux, pour ne pas citer de très nombreux autres cas, où il serait tout aussi désastreux que la femme fût privée de son gagne-pain ? Il est donc certain que le remplacement des servantes par leurs collègues masculins ne ferait qu'intervertir les facteurs du problème. Par ailleurs, les demandes des employés masculins sont jusqu'à présent restées sans suite auprès des tenanciers des buffets de Suisse allemande, qui savent que leur clientèle préfère de beaucoup être servie par des femmes comme elle y a été accoutumée de tout temps.

D'après Die Nation.
(Adapté de l'allemand par M. G. C.)



liaison, la volonté de sacrifice qui anime chacun, afin de fonder l'union de tous.

Le principe essentiel de la diversité dans l'unité ne peut être mis en pratique que grâce au concours de la femme, et c'est pourquoi la légende fait une place si importante à l'épouse de Stauffacher. Non seulement, on ne saurait se passer de la femme dès qu'il s'agit de dignité humaine, de liberté et d'amour, mais la femme seule possède le sens inné de l'harmonie qui peut s'établir entre des êtres dissemblables. Il est conforme à sa nature d'aider également ses enfants, si différents qu'ils soient les uns des autres, et de maintenir l'unité du foyer, malgré les divergences, qu'elle soit considérée comme une richesse. Dans la famille, elle prend à cœur de maintenir avec justice les droits de chacun, ceux du plus faible aussi bien que ceux du plus fort : elle est la protectrice de la vie. Comme telle, il rentre dans sa mission de s'opposer à un régime politique qui considère la guerre comme un moyen de défense.

Pour maintenir les traditions toujours vivantes de notre patrie, il est indispensable de croire à leur efficacité ; il faut, avant tout, la foi. Là encore, la femme montre l'exemple. C'est pas pour rien que la Margaret Stauffacher de l'antique légende a été appelée : la fidèle, celle qui a la foi ; car, au milieu des craintes, des hésitations, de la prudence des hommes, une seule chose comptait à ses yeux, sa foi en la mission divine de l'homme et dans son droit à la liberté.

Transmettre cette fidélité est la tâche essentielle de l'éducation. Le soin en incombe avant

tivité en faveur des lavandières et de leurs enfants ayant diminué faute d'un nombre suffisant de collaboratrices près à la seconde, c'est vers la campagne que Mme Brugger dirigea son œuvre, visitant les familles, réunissant les enfants, prenant contact avec les instituteurs, recourant aux méthodes plus modernes du cinéma scolaire pour répandre les idées auxquelles elle tenait. C'est aussi la période durant laquelle la Ligue inaugura ces concours scolaires antialcooliques qui constituent une si admirable propagande, et pour lesquels Mme Brugger se dépensa aussi sans compter. Puis, quand l'âge et la maladie l'obligeaient à restreindre ces déplacements, ce fut par correspondance, par envoi de brochures et de calendriers qu'elle garda le contact avec tout ce monde parmi lequel elle s'était fait d'innombrables amis. Depuis deux ans, sa santé ne lui permettait même plus de suivre les séances de ce Comité dont elle fut une des meilleures inspiratrices, mais jusqu'à sa fin, elle voulut être tenue au courant des travaux entrepris, auxquels elle ne cessa jamais de porter un intérêt passionné. Et elle avait atteint sa quarante-cinquième année, lorsque la mort est venue la chercher.

Une généreuse, optimiste, rayonnante de bonté, se sacrifiant sans hésiter aux élans de son cœur, toujours prête à servir son prochain et à l'aider, Mme Brugger a été un exemple réconfortant pour celles que désolent la tiédeur, la mollesse, l'indifférence de trop de femmes encore. Et c'est pourquoi, si elle a bien mérité en premier lieu de la cause de l'antialcoolisme, elle a aussi bien mérité de la nôtre. Aussi l'expression de notre chaste sympathie et de nos regrets personnels va-t-elle à sa famille comme à ses collaboratrices de lutte, qui sont maintenant tous et toutes en deuil.

E. Gr.

Mme Clara de Sévéri de Luze

Est-ce peu de choses, au milieu des événements que nous vivons, que la mort de cette vieille dame si spirituelle, qui a tenu dans ses mains blanches toute la vie vaudoise de société ? Mais était-ce vraiment une vieille dame ? A peine, depuis peu qu'une chute l'avait rendue infirme, car elle était vivante, si mobile, si active, si canante, si dévouée à ses amis ; elle s'intéressait à tous et à toutes, aux grands comme aux humbles, enveloppait dans un manteau amical intérêt l'écrivain ou la paysanne conviés à sa table, l'agent de police

surveillant sa propriété où les maraudes se donnaient rendez-vous, le maître qui formulait à la Radio des recettes de cuisine, le musicien ou le poète, le magistrat ou l'historien...

Elle a été pendant 56 ans la compagne d'un de nos meilleurs historiens et participé à tous ses travaux, car elle possédait les plus riches archives de famille qui soient, et dont tous les trésors sont loin d'être révélés. C'est dans ces archives qu'elle puise avec son mari la matière de ces deux gros volumes, aujourd'hui introuvable, consacrés à la Vie de société dans le Pays de Vaud au XVIII^e siècle, puis des lettres de Rousseau, de Belle de Charrière, de Mme de Corcelles. On doit encore à Mme de Sévéri des ouvrages sur les Golowkin à Lausanne, sur Mme de Corcelles et ses amies, sur le fameux docteur Tissot : lors du deuxième centenaire de l'auteur de *L'avis du peuple sur sa santé* (1928), elle présente un travail sur ce grand médecin dans le cadre très fermé de la Société vaudoise de Médecine. Pour justifier la présence de femmes à la Société d'Histoire de la Suisse romande, elle y présente plusieurs communications, analysant des lettres de Mme Charrière ou de Rousseau, évoquant les fabriques de toiles peintes de Boudry, ou le tournoquet de la torture de la Neuveville.

Cette femme si active, à l'esprit si ouvert, qui avait la passion de l'amitié, des fleurs et des jardins — elle faisait des kilomètres en voiture, en train ou en auto pour voir une colonie d'adolescents — taquinait volontiers les féministes, ce qui était une manière de leur rendre hommage ; elle suivait avec intérêt la promotion de la femme, et fut bien aise, un jour, d'être l'objet d'une chronique féministe.

Si morte termine un chapitre précieux de la vie de la société vaudoise. A Valency, aux Charmettes ont passé tant de personnalités remarquables, tant de précieuses amitiés se sont nouées sous l'égide de cette femme si spirituelle, tant de souvenirs sont rattachés à ce couple qui vécut cinquante-six années de vie conjugale, que ce départ tourne malencontreusement une page aimable de la vie lausannoise et de la vie vaudoise. Mme de Sévéri ne s'est pas contentée d'évoquer la vie de société dans le Pays de Vaud au XVIII^e siècle telle que l'avaient fait les ancêtres de son mari : elle a fait la vie de société au Pays de Vaud au XIX^e et au XX^e siècle.

S. B.

Collaboration féminine

Le village d'Epesses (Vaud), a inauguré dernièrement sa maison communale. Le premier arpent pour édifier cette maison a été trouvé dans une vente organisée par les femmes du village, en 1907 ; d'autres ventes furent organisées, si bien que Mme Fr. Jonfazal, présidente de l'Union des femmes de Lavaux, put remettre à la disposition de la commune, une somme de 35 000 francs. Rien d'étonnant à ce que Mme Jonfazal ait été appelée à faire partie du jury chargé d'examiner les plans de cette construction. D'ailleurs, l'oeil d'une femme, l'esprit pratique d'une femme pourraient être utilement employés dans les jurys d'architecture.

Par exemple, pour la construction des infirmières et des hôpitaux. Le comité de l'infirmière de Lavaux, qui va prochainement construire un hôpital de 35 lits à Cully, s'est bien gardé de faire appel au sens pratique et à l'expérience d'une infirmière ou d'une sœur directrice d'hôpital. C'est quand on se passe de la collaboration féminine que l'on installe, comme cela s'est fait à Lausanne, les chambres de veilleuses sur la

route cantonale, la machine à fourrter la crème près du four, et que l'on oublie les armoires à balais près des chambres.

S. B.

Les femmes yougoslaves réclament leur droit de vote

Deux millions de femmes yougoslaves, à la tête desquelles se trouve la princesse Olga, femme du régent, engagent la campagne pour le suffrage féminin. Une grande réunion vient d'avoir lieu à Belgrade, au cours de laquelle des discours vibrants ont été prononcés. Le gouvernement paraît favorable à cette revendication, car il estime que les femmes contribueront à la réconciliation des partis politiques.

S. F.

à la force matérielle ». L'appel que nous avons à suivre est aujourd'hui : « A l'œuvre pour retrouver une humanité guidée par Dieu, pour susciter des hommes vivants, fraternels, capables de prendre leurs responsabilités ».

Les caractères d'indépendance libérale et de bienveillance envers autrui que Maria Waser a déclarés essentiels à l'existence de la Suisse, et qui, pour elle, font de la Suisse fidèle à sa tâche le cœur même de l'Europe ; ces caractères, elle les a cultivés en elle-même sans défaillance.

Ecrivain de langue allemande, elle déclare n'avoir pris conscience de sa patrie qu'au contact de la terre romande ; Suisse de toute son âme, elle n'a éprouvé aucun scrupule à confier la publication de plusieurs de ses œuvres à un éditeur d'outre-Rhin. Elle s'est fait un large cercle de lecteurs allemands, cercle qui, à la suite des événements de 1933, se transforma en une famille de réfugiés et de victimes politiques dont elle prit soin comme de ses propres enfants. Au milieu de ces étrangers, elle ne montra pas une seconde de faiblesse dans son attitude politique, toujours rigoureusement indépendante. Elle fut Suisse uniquement, et toujours prête à aider quiconque lui reconnaissait sa liberté d'opinion. De même, elle demeura la petite Bernoise qu'elle était, sans jamais cesser de prodiguer les marques de son attachement et de son dévouement à la grande cité où lui vint la gloire. Son don suprême aux amis zurichois qui fêtèrent son soixantième anniversaire fut de leur adresser



Les femmes et les livres

Maria Waser
(1878-1939)
(Suite et fin.)

Publié en 1934, au lendemain de l'avènement d'Adolf Hitler, l'opusculé dont il est question oppose aux conceptions totalitaires ou communistes de l'Etat, la tradition démocratique de la Suisse, qu'elle montre issue en droite ligne de la vie familiale et patriarcale. Dans nos légendes, plus clairement encore que dans notre histoire, Maria Waser découvre la double impulsion d'où naquit, au cœur de l'Europe divisée, l'entente des Suisses : besoin d'indépendance, volonté d'union. Devant nous, elle dresse les figures représentatives de Guillaume Tell et de Margaret Stauffacher, incarnations de la tradition de libéralisme, d'indépendance, d'initiative et de responsabilité personnelle ; puis, en face, celle des Trois Suisses du Grütli, symbolisant la force d'al-

¹ Voir les précédents numéros du *Mouvement*.